

LIÈGE le 29 JANVIER 1888.

20<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 484

Bureau  
Passage  
Lemonnier 12  
10 Centimes le NUMÉRO

Bureau  
Passage  
Lemonnier 12  
10 Centimes le NUMÉRO

# LE RASOIR



## LES AGRÉMENTS DE LA CASERNE SOUS UN MINISTÈRE CLÉRICAL.

( Nous avons donné à nos jeunes soldats les moyens de se distraire sans sortir du quartier (Annales parlementaires - Page 369 - Extrait du discours de M. Pontus en réponse à une interpellation de M. Woeste.)

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
A FORFAIT.

Un numéro : 40 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, L'PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## A nos Abonnés.

Les quittances d'abonnement pour 1888, seront présentées dans la huitaine par la poste.

Nous engageons nos abonnés à ne pas les laisser retourner, afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du Journal.

## Une anomalie.

La justice sévit depuis quelque temps, avec une sévérité d'ailleurs louable, contre les tenanciers des maisons de passe qui favorisent chez eux la débauche des filles mineures.

Mais, chose singulière, je n'ai encore vu relatée dans aucune chronique judiciaire la moindre condamnation à charge des gentlemen peu recommandables qui forment la clientèle habituelle des hôtelleries de ce genre.

La loi, par une exception incompréhensible, ne permet-elle pas de les frapper, ou bien les magistrats ont-ils quelques raisons spéciales pour épargner ces satires de la décadence ?

J'ajoute humblement que le peu d'étendue de mes connaissances juridiques et de mes relations avec la magistrature ne me met pas en situation de répondre, en connaissance de cause, à ces délicates questions.

Je ne puis cependant m'empêcher de constater que l'impunité systématique dont semblent jouir les tristes sires auxquels je fais allusion paraît pour le moins étrange.

Sans doute les tenanciers des maisons dont il s'agit encouragent la débauche, mais ceux qui la pratiquent l'encouragent encore plus, et il est dès lors très étonnant de voir les seconds échapper à tout châtement, alors que les premiers sont rigoureusement punis.

Et que l'on veuille bien le remarquer, la suppression absolue des maisons de rendez-vous ne mettrait nullement fin aux pratiques honteuses de nos débauchés modernes.

Mon Dieu, il faut bien le reconnaître, la culture de la petite fille est surtout en usage dans les hautes classes de la société.

Ceux qui cultivent ce genre de plantes sont d'ordinaire riches; leur argent aidant, ils trouveraient aisément, cela n'est pas douteux, le moyen de mener quand même à bonne fin leurs amourette; dépravées, si le concours de MM. les tenanciers venaient à leur faire défaut. Ils n'auraient par exemple qu'à louer dans quelque rue retirée un petit quartier tranquille avec entrée indépendante, et le tour serait joué.

Les condamnations prononcées dans ces derniers temps n'auront donc aucun effet sur la moralité publique et elles resteront inefficaces tant que la justice ne se décidera pas à frapper ceux qui dans ces sortes d'affaires sont assurément les plus grands coupables.

On ne pourrait favoriser la débauche s'il n'y avait pas des débauchés. Ce sont donc ces derniers que nos juges devraient, à coup sûr, punir de préférence.

Et si les dispositions actuelles du code pénal ne leur permettaient pas d'agir dans ce sens, eh! bien que nos législateurs modifient les lois en conséquence, car il serait souverainement illogique de continuer à laisser en paix l'auteur principal d'un fait, alors que l'on frappe sévèrement ceux qui n'ont servi que de complices.

La justice doit être la même pour tous, et elle a pour premier devoir de punir indistinctement tous les coupables, quelque soit le nom qu'ils portent.

A. RIGOBERT.

## Les réformes de Messire Pontus

Le brave général Pontus est décidément en train de rendre l'armée belge invincible.

Il ne se passe pas, pour ainsi dire, de jour, sans que cet homme extraordinaire ne décrète une de ces réformes étonnantes qui ont déjà rendu son nom immortel et qui feront certainement l'admiration des Napoléons futurs.

Parmi les réformes dignes plus spécialement d'être signalées comme constituant des modèles de genre, il faut citer en première ligne celles qui ont pour but l'assainissement moral de l'atmosphère de la caserne (sic).

Vous et moi, nous n'aurions naturellement jamais trouvé le moyen de mener à bonne fin une entreprise pareille !

Pontus, lui, cela lui est venu tout seul, et en trois temps et quatre mouvements il vous a eu baclé un plan d'assainissement moral d'un effet irrésistible.

Je ne résiste pas au plaisir de mettre sous les yeux de mes lecteurs le résumé du système inventé par notre éminent ministre de la guerre.

Le digne homme a d'abord invité les médecins de régiment et les commandants de compagnie à donner des conférences ayant pour but de prémunir les miliciens contre les dangers de la débauche.

Pas n'est besoin d'être docteur en philosophie, ni même en sciences physiques, pour se rendre compte de l'effet prodigieux que des conférences de l'espèce doivent inévitablement produire sur des jeunes gens en âge de rigolade.

Si après cela nos soldats ne font pas tous vœu de chasteté, parole d'honneur, je n'y comprends plus rien du tout.

Messire Pontus a ensuite interdit les débits de boissons alcooliques dans les quartiers, ce qui fait que le soldat va boire la totalité de sa solde au dehors, au lieu de la dépenser en partie à la caserne. Au point de vue de l'assainissement moral, c'est, on en conviendra, d'une profondeur de conception absolument vertigineuse.

Ce n'est pas tout. Ouvrons les *Annales parlementaires* et nous y verrons

qu'après avoir déclaré à la chambre qu'il avait donné à nos soldats le moyen de se distraire sans sortir du quartier, le glorieux ministre de la guerre a pu s'écrier triomphalement :

« C'est dans le même ordre d'idées, Messieurs, que mon département a accorlé son patronage à une publication qui paraît, depuis plus de deux ans, sous ce titre : *Le Soldat belge*, et dont le but n'est autre que de moraliser le soldat en l'instruisant, d'élever ses pensées, de placer sous ses yeux de nobles exemples qui parlent à son cœur, à sa raison. »

Quel coup de génie ! L'abonnement au *soldat belge* obligatoire, et crac, plus un troupier ne va-t-en ville. Tous préfèrent se calfeutrer dans leur chambrée pour se pâmer d'admiration devant la feuille militaire à Papa Pontus. Vous voyez cela d'ici.

N'est-ce pas que c'est bien comme je vous le disais : cet homme a rendu notre armée invincible.

En vain objectera-t-on que nos artilleurs manquent de canons et que nos fortifications n'ont pas d'hommes pour les défendre.

Bagatelles que tout cela !

L'atmosphère moral de la caserne est assaini; cela suffit pour sauvegarder notre indépendance !

La France et l'Allemagne n'ont qu'à bien se tenir. S'il leur prenait jamais fantaisie de faire passer leurs corps d'armée par chez nous, la collection complète du *soldat belge* ferait, à nos frontières, l'office de barricades et arrêterait net l'ennemi dans ses projets d'invasion, le tout aux sons de la Brabançonne en si bémol.

Pontus ! je vous dis, moi, que c'est un grand homme ! RACAGNAC.

## Un exemple à suivre,

Puisqu'il est entendu que c'est de Nord aujourd'hui que doivent nous venir, à nous autres petits belges, la lumière, les canons Krupp et les reformes militaires généralement quelconques, je crois devoir signaler à M. le grand maréchal du palais une innovation qui me paraît excessivement recommandable.

Pour l'intelligence de l'affaire, je vais, si vous le voulez bien, vous introduire un instant à la cour de Russie.

Sachez donc que l'empereur de toutes les Sibéries, entouré des membres de sa chère famille, a présidé le 13 janvier, en son palais d'hiver, la réception annuelle des autorités constituées. Le corps diplomatique a défilé le premier : c'est l'ambassadeur d'Allemagne qui a présenté les félicitations indispensables dans un discours de quelques phrases. Or l'empereur n'a répondu que par ces deux seuls mots : « Merci Messieurs ». Les autres députations, ministères, armées, clergé, etc. ont défilé en silence. La consigne de se taire avait été donnée par le ministre de la maison de l'empereur. Voilà au moins un monarque qui sait mener ses réceptions avec intelligence !

Voyez un peu quel progrès immense si le

système des courbettes silencieuses que l'on vient d'inaugurer à St Pétersbourg, pouvait entrer dans les usages de la cour de Belgique. Quand ce ne serait que pour le jour de l'an !

Cela dispenserait d'abord les reporters des grands journaux de l'obligation assez délicate de découvrir des traits d'esprit ou des allusions piquantes dans les réponses les plus anodines du roi, et nous, cela nous éviterait l'ennui de voir les colonnes de notre carré habituel bourrées pendant 8 jours d'insipides platitudes débitées, sous prétexte de compliments, par des fonctionnaires plus ou moins farceurs.

Je recommande dans tous les cas, une petite réforme de ce genre à la bienveillante attention de S. M. Léopold II.

Il ne faudrait qu'une bagatelle pareille pour immortaliser son règne. Je ne veux pas dire que notre souverain a besoin de cela. Loin de là ! Mais enfin cela ne pourrait jamais lui faire du tort.

RACAGNAC.

## La loi de Tati:

Grandissime nouvelle !

St Pierre est descendu ce matin sur la terre et s'est fait conduire en fiacre chez M. Victor Raskin.

Au nom de Dieu le père, le concierge du royaume céleste a traité avec l'honorable président du Cercle d'agrément pour une représentation de *Tati* ..... au Paradis.

Sa démarche a été couronnée d'un plein succès.

Le Cercle d'agrément partira donc le Mardi-gras pour le Paradis, aux fins d'y aller donner la 101<sup>me</sup> représentation de *Tati l'perriqui*.

Le voyage se fera en ballon. C'est M. Victor Raskin, habitué déjà, comme on sait, à ces sortes d'excursions, qui remplira les fonctions d'aéronaute en chef.

Quant à M. Remouchamps il sera probablement canonisé après le 2<sup>e</sup> acte.

La location marché à merveille.

ZUTALORS

## De ci, de là.

**Nouvelles publications.** — Pour paraître à la saison des hannetons : LA QUESTION DES LANGUES, examinée au double point de vue des devis approximatifs des fortifications de la Meuse et des casques d'ordonnance portés par les officiers d'état-major de la garde civique, un fort volume in-4<sup>e</sup> avec cartes et plans, par un stratège éprouvé, (comme qui tu dirais de Moltke).

Cet important ouvrage nous paraît destiné à un immense retentissement.

\* \* \*

**Vêtements hors d'usage.** — La sortie organisée dimanche dernier, par les étudiants libéraux au profit de l'œuvre des chauffeurs publics a parfaitement réussi, malgré la pluie.

La récolte en vieux vêtements a été surtout abondante.

A signaler parmi les principaux objets recueillis : une soutane presque neuve,

don de M. l'abbé R., un costume complet d'échevin, ayant très peu servi, don de M. Hanssens, une couverture de voyage n'ayant jamais été utilisée, don de M. Dupont, représentant, enfin une robe d'innocence, don de M. Maxime D.

Une seconde sortie aura lieu demain dimanche. Nous souhaitons bonne chance aux organisateurs.

**Une amélioration.** — Un bon point aux horloges électriques.

Les personnes, qui avaient l'habitude de consulter ces horloges pour connaître l'heure, ne risquent plus, depuis quelques jours, d'être induites en erreur.

On peut donc aujourd'hui jeter, en toute sécurité, un coup-d'œil sur les pignons désignés pour servir d'emplacement à nos patraques électriques.

Celles-ci ont été toutes enlevées et remises provisoirement je ne sais où, ce qui fait qu'elles ne sont plus en situation de tromper personne.

Nous applaudissons des deux mains à cette mesure intelligente.

**A la bonne heure.** — Nous apprenons de source certaine que les *pères de famille des premières loges* qui avaient cru devoir protester dans le *Journal de Liège* contre les représentations de *Françillon* et de *Denise*, viennent d'interdire rigoureusement à leurs filles la fréquentation du confessionnal.

Ces bons papas estiment avec raison que les pièces qui se jouent dans les boîtes de l'espèce ne conviennent guère à de jeunes demoiselles.

Toutes nos félicitations aux pères de famille.

**Great attraction.** — Il est question d'organiser cet été en notre ville un grand cortège historique retraçant les faits les plus saillants de l'histoire du pays de Liège.

Le Comité des fêtes s'occupe activement de mener cette affaire à bonne fin.

Il est, pour le moment, en négociations avec M. Schindeler dans le but d'obtenir le gracieux concours de la fédération commerciale.

Si, comme tout le fait espérer, les ex-candidats indépendants veulent bien consentir à prendre part au cortège dans le fameux char qui leur a servi lors de la mémorable sortie nocturne du samedi 22 Octobre 1887, on peut hardiment s'attendre à un succès colossal.

**En avant la musique.** — Une petite rectification de *la Meuse* à propos de l'incendie du moulin Devillers, à Grivegnée :

« On nous écrit que ce n'est pas un clairon, mais bien un musicien civil de notre ville, M. Baptiste Kinet qui, la nuit de dimanche à lundi, en revenant d'un bal donné à Grivegnée et s'apercevant qu'un incendie s'était déclaré dans le moulin Devillers, a joué du piston pour éveiller les voisins. »

La musique devient décidément un auxiliaire bien précieux en cas d'incendie. L'autre jour, au théâtre de l'Alhambra à Bruxelles, c'était la Brabançonne, entonnée par l'orchestre du lieu, qui clouait tous les spectateurs à leur place. Aujourd'hui c'est un petit air de cornet à piston qui entraîne des masses de sauveteurs vers les lieux d'un sinistre.

J'entrevois quasi le moment où les sociétés d'assurances sérieuses adjoindront à chacune de leurs agences un orchestre complet avec grosse caisse et triangle.

**Élixir de Spa.** — Des gens qui me paraissent avoir conservé une fière idée de la valeur du serment, ce sont assurément les habitants de Spa, si j'en juge par l'extrait suivant d'un compte-rendu de la séance du conseil communal du 14 Janvier dernier, dans laquelle les nouveaux élus spadois ont été installés ;

« Pendant la prestation de serment, dit le *Mémorial de Spa*, des détonations d'artillerie grondaient dans la montagne et les cloches de l'église sonnaient à toutes volées. »

Braves municipaux spadois, va ! Auront-ils été enchantés d'une aussi délicate attention !

**Du chlore s. v. p.** — Les dernières statistiques officielles nous apprennent que le nombre des couvents, installés en Belgique, qui était en 1846 de 770 atteint aujourd'hui le chiffre exorbitant de 1559.

Ce qui fait environ un couvent par deux communes.

Et il y a des gens qui s'étonnent après cela des nombreux cas de cholérine et de fièvre typhoïde que l'on constate chaque année dans notre bienheureux pays !

Tas d'imbéciles, va !

**Oh ! sainte poésie.** — Ce serait une erreur de croire qu'il n'y a plus de grands poètes en France. Pour se convaincre du contraire, il suffit de savourer le refrain d'une chanson intitulée : « *Le jupon de ma Tante Aglaé* » qui se beugle actuellement dans tous les cafés concerts de Paris.

Voici ce quatrain magistral :  
*Ma tante Aglaé est morte !  
 Elle n'm'a laissé qu'un jupon,  
 J'ai accepté et je le porte  
 Par'ce'que j'navais plus d'pantalon.*

Les commentaires ne sauraient rien ajouter à la sublimité de cette strophe divine.

C'est égal. Du haut du ciel sa demeure dernière, Victor Hugo doit être bien content.

**On demande des échasses.** — C'est réellement plaisir de se promener sur les terre-pleins de la place du théâtre les jours de pluie.

C'est à peine si on y enfonce dans la boue... jusqu'aux genoux. Et encore, ceux qui portent des souliers à hauts talons s'embourbent-ils tout au plus jusqu'au dessus des mollets.

Les dames patronnesses effectives de l'œuvre de l'hospitalité de nuit, qui ont établi leur quartier général sur la place susdites, ont du se réfugier sur les trottoirs riverains, pour présenter leurs gracieuses offres de service aux passants.

Ce qui est, en somme, une façon assez logique... de faire le trottoir.

BRICOLEUR.

**Les drames de l'adultère.**

Une drame épouvantable s'est passé dimanche dernier dans une des rues les plus fréquentées de notre ville

Un honorable père de famille (cinq enfants en bas-âge) rentrant inopinément de voyage vers minuit, a surpris son épouse en conversation ultra-criminelle avec un sien cousin.

La vengeance du mari a été terrible.

En apercevant les deux coupables, l'époux outragé s'est précipité vers une lampe à pétrole qui était restée allumée sur la cheminée et..... il l'a pudiquement éteinte après avoir prononcé ces mots sanglants :

« *Quand on fait de ces choses là, on n'a pas besoin de lumière* »

Puis il s'est retiré majestueusement en refermant la porte derrière lui.

La malheureuse femme et son complice ont été tellement attérés qu'à l'heure qu'il est, ils n'ont encore, aucun des deux, quitté le lit..... du mari.

Un fort détachement de pompiers a été envoyé d'urgence sur les lieux.

ZUTALORS

**Faits-divers**

**Le Carnaval de Nice à Rome** — A l'occasion de ces fêtes qui promettent d'être très brillantes cette année, l'*Excursion* organise des voyages fort avantageux.

Le départ pour Nice aura lieu le 7 février et comprendra la visite de Marseille, Cannes, l'île Ste-Marguerite, Nice (mardi gras), Monaco et Monte-Carlo, pour 250 frs., avec retour, moyennant majoration de prix, par Gènes, Tunis, Milan, la Chartreuse de Pavie, et la ligne du St-Gothard.

L'excursion pour Rome et Naples, comprenant la visite de l'Italie, partira également le 7 février et coûtera 110 frs. pour 20 jours, avec faculté de prolongation.

Les prospectus gratuits seront adressés à toutes les personnes qui en feront la demande à M. Ch. Farmentier, Directeur de l'*Excursion*, 109, boulevard Anspach, à Bruxelles.

**L'Almanach démocratique.**

Nous avons lu avec un réel plaisir cet excellente petite brochure.

Le choix des extraits qu'elle renferme est on ne peut plus heureux, et nous nous plaisons à déclarer qu'il nous a été rarement donné de trouver réunies dans un seul ouvrage un nombre si considérable d'aussi belles pensées.

L'Almanach démocratique est en vente au prix de 15 centimes chez MM. Emile Pierre et Frère, imprimeurs-éditeurs, rue de l'Etuve 12, à Liège.

A. R.

**Théâtre Royal.**

**JACQUES CLÉMENT.**

Grand opéra en 4 actes de Grisy.

Constatons-le, sans autre préambule, *Jacques Clément* vient d'obtenir sur notre première scène un grand et légitime succès.

Le libretto est intéressant et nous a paru fort bien agencé au point de vue scénique.

Quant à la partition, c'est sans conteste une œuvre de haute valeur. Les principales scènes de l'ouvrage sont traitées d'une façon supérieure; les ensembles ont un caractère de puissance et de grandeur dignes des plus grands maîtres; l'orchestration dénote un musicien d'une science consommée; enfin l'œuvre est pleine d'inspiration.

Parmi les morceaux qui ont produit le plus d'effet, il faut citer : au 1<sup>er</sup> acte, un chœur de Noël, un trio, une ravissante romance de ténor, la prière guerrière de *Jacques Clément*, un final grandiose : au 2<sup>me</sup> acte, l'air de *la Vision*, un chœur de moines, une romance pour contralto, la quintette finale : au 3<sup>me</sup> acte, un air de basse, un superbe ensemble, un trio, un chœur de femmes, le magnifique duo final : au 4<sup>me</sup> acte : la marche militaire, le ballet, les couplets de Brantôme, la scène finale

L'interprétation a été consciencieuse et correcte. M. Bucognani, chargé du rôle principal de *Jacques Clément*, a eu de forts beaux moments et s'est fait souvent applaudir. M<sup>lle</sup> Thüringer a partagé son succès notamment au duo du 3<sup>me</sup> acte. M<sup>lle</sup> Lender, (*la mère de Jacques Clément*), M. Guillaubart, (*le prieur*), M. Claeys, (*l'ambassadeur d'Espagne*) ont su tirer un excellent parti de leurs rôles respectifs

Enfin M<sup>lle</sup> Sani, MM. Darras, Desler et Florentin ont contribué à un ensemble très convenable.

Ajoignons que l'orchestre ainsi que les chœurs ont été irréprochables et que la mise en scène était très soignée.

A signaler aussi le succès obtenu par nos ballerines au grand divertissement du 4<sup>me</sup> acte

J'allais oublier de dire qu'après le 3<sup>me</sup> acte la salle entière a demandé à grands cris l'auteur, et qu'à son apparition sur la scène le maestro Grisy a été l'objet d'une ovation véritablement triomphale.

**L'Abbé Constantin.**

On annonce pour les Lundi 30 janvier et Mercredi 1<sup>er</sup> Février, deux représentations de *L'Abbé Constantin*, pièce nouvelle en 3 actes, de M. Ludovic Halévy de l'Académie Française.

Le public liégeois va donc pouvoir juger à son tour de cette œuvre charmante qui a obtenu partout un immense succès.

M. Paul Deshayes l'excellent artiste parisien dont la réputation n'est plus à faire, jouera le rôle de *L'Abbé Constantin*.

Les artistes qui l'accompagnent ont tous une notoriété parisienne.

Représentées dans ces conditions, l'œuvre de M. Ludovic Halévy ne peut manquer d'attirer salle comble au Théâtre royal.

X

**Théâtre du Pavillon de Flore**

Héloïse et Abélard, opérette en 3 actes musique de Litolf,

Ce titre semblait plein de promesse et l'on s'attendait certes à plus d'une page poétique et à quelques-uns de ces duos amoureux dont la Mascotte a gardé le secret. Rien !

Il faut reconnaître cependant qu'il y a dans Héloïse et Abélard de fort belles choses au point de vue musical, mais elles ne paraissent pas à leur place dans l'opérette.

L'interprétation ne laisse rien à désirer, M<sup>me</sup> Pérouze et M. Vally chantent et jouent leurs rôles de façon à mériter des éloges. M. Grélot et M<sup>me</sup> Gilles, soient à leur honneur de leur personnage dont le coté plus qu'épiqueux a été enlevé fort discrètement.

Les chœurs et l'orchestre ont bien marché. Sera ce un succès de longue durée ? L'avenir se chargera de nous le dire ! ! ?

EGO

**Établissement STAHL.**

**Bal d'enfants**

PARÉ & TRAVE TI

Organisé rue Souverain-Pont, 48, par les D<sup>tes</sup> BOLZAGUET, professeurs de danse Orchestre dirigé par M. NYPELS, pianiste

Le **MARDI-GRAS, 14 Février** de 2 à 6 h. de relevée.

Il y aura un joli Cotillon.

Carte d'enfant, 2 francs.  
 Carte de chaperon, 1 "

On peut se procurer des cartes à l'avance chez M<sup>me</sup> Hirsch Strauss, rue de l'Université, 14; M. Gevaert, rue des Dominicains, 20; M<sup>me</sup> Truyen Bertou, Passage Lemonnier, 19; M<sup>lle</sup> Virginie Van Heugen, place de la Cathédrale, 24; journal *la Meuse*; *Journal de Liège*, et chez Stahl, rue Souverain Pont, 48.

**Théâtre royal de Liège.**

Dimanche 29 Janvier 1888.

**Rigoletto**, grand-opéra.  
**Don César de Bazan**, drame.  
 Lundi 30 : **L'abbé Constantin**, comédie en 3 act s.

**Théâtre du Pavillon de Flore.**

Dimanche 29 Janvier 1888

**Héloïse & Abélard**, opéra-comique en 3 actes.

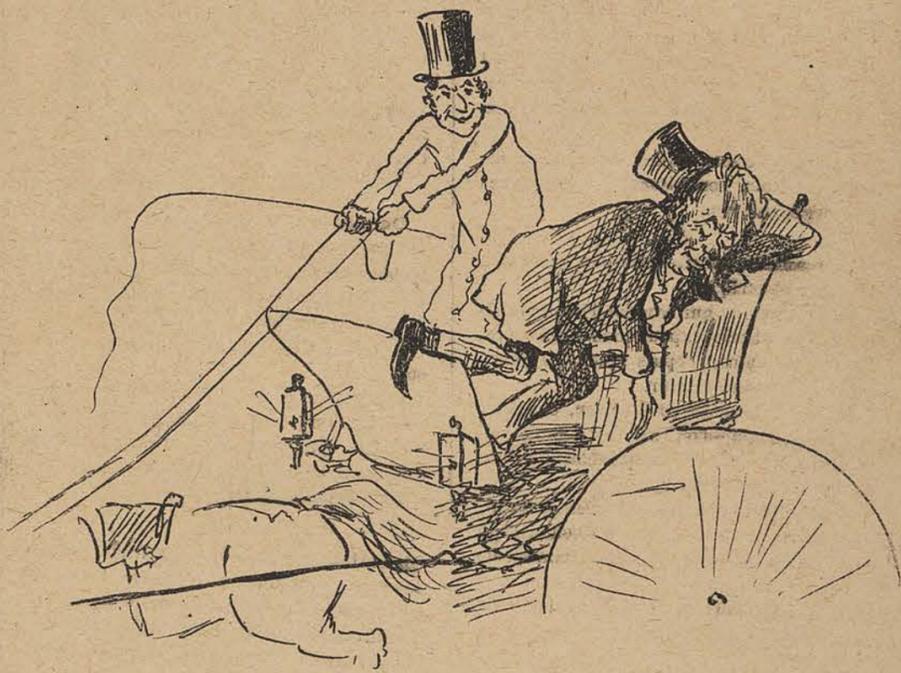
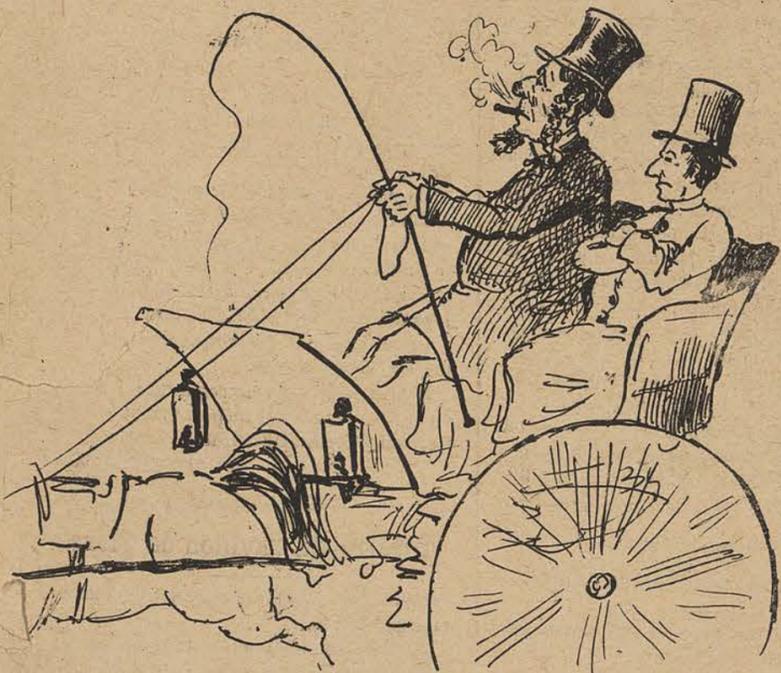
**L'auberge des Adrets ou Robert-Macaire & Bertrand**, drame en 2 actes.

**Les trois Curiaees**, comédie en 1 acte.

Lundi 30 : **Héloïse & Abélard** — **Le Gamin de Paris**, drame-vaudeville en 2 actes.

Liège. — Imp et Lith mécan. de J. Daxhelet.

# FANTAISIE



LE PETIT TOUR DE VOITURE DE M<sup>r</sup> LE BARON  
Après-midi. | Après-souper.



LA FO-O-ORME, MOSSIEU, LA FO-O-ORME!  
Cel qui refuserait avec indignation de se charger d'une  
boîte de pilules...

Porte lui-même avec affectation une paire de patins?  
Une voulez-vous, dans le grand monde on est ainsi!



LES MERVEILLES DE LA SCIENCE.  
Grâce au développement du téléphone, les dames huppées  
des deux parties du monde se donneront bientôt le luxe de  
se confesser aux prédicateurs les plus en renom de Paris.

Et ceux-ci pourront écouter les agréables confidences de leurs  
nobles pénitentes sans se gêner le moins du monde.